

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2705

présenté par
M. Zulesi, rapporteur thématique

ARTICLE 26

À l'alinéa 3, substituer à la seconde occurrence du mot :

« en »

les mots :

« par les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.